

C.E.M.

Centre d'Éducation Motrice



La kinésithérapie

L'équipe :

■ Quatre kinésithérapeutes, dont deux pour la section DMC et deux pour la section polyhandicap.

Le rôle :

■ Le kinésithérapeute aide et motive le jeune afin qu'il utilise au mieux toutes ses capacités motrices et recherche un confort physique pour les plus dépendants.

Les objectifs :

- Limiter les troubles orthopédiques (par des techniques manuelles, l'adaptation et le suivi de l'appareillage).
- Développer les capacités neuro-motrices.
- Mettre en place la verticalisation lorsqu'elle est possible dans le but d'entretenir les grandes fonctions vitales (digestion, circulation cardio pulmonaire, croissance osseuse et respiratoire).
- Participer à l'installation de confort ou de posture (au fauteuil et au lit).

- Utiliser les techniques de relâchement musculaire dans un but de détente.
- Désencombrer les voies aériennes : rééducation respiratoire.
- Favoriser le transit intestinal.
- Favoriser l'autonomie en collaboration avec les ergothérapeutes (faciliter les transferts, repas...).
- Assurer une aide et un conseil auprès de la famille du jeune (installation, stimulation, transferts...).

Au-delà de ces objectifs bien spécifiques, le kinésithérapeute doit s'inscrire dans des projets transversaux avec les autres rééducateurs, l'équipe médicale, l'équipe éducative et les familles pour une prise en charge globale du jeune.